



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU

Séance du 30 MAI 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX, le TRENTE du mois de MAI à VINGT HEURES à TRELAZE.

Le Conseil Municipal de TRELAZE, dûment convoqué par écrit par le maire suivant convocation individuelle transmise par mail, en date du 24 mai 2022.

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 33.

MEMBRES PRESENTS : Lamine NAHAM – Maire,
Véronique PINEAU - Izzet ALBAYRAK - Chantal JEOFFROY - Amine KARIM -
Cendrine DEVERRE - Ali AMINE - Magali HEURTIN – Sébastien BOUSSION -
Christophe BOUJON - Frédéric CHAMARD - Sylvie COULOT - Cindy DELANOE -
Ali ESSARROKH - Elise MAURY - Salah MOUMNI - Marie-Hélène PETIT - Ozkan
ERTURK - Mathilde HOUSSET-WEBER - Florence BERTHO - Gulden
CIKCIKOGLU - Samira SFAIHI - Alain PANTAIS - Lydie JACQUET – Radouane
FRIKACH – Brigitte ROBIN – Boris BATAIS – Gilles ERNOULT – Mylène
CANEVET – Ghislaine THEPIN - Claude CADOT – Jean-François GARCIA – Fatiha
REDISSI formant la majorité des membres en exercice.

MEMBRE(S) EXCUSE(S) : Lydie JACQUET, Gulden CIKCIKOGLU, Ozkan
ERTURK, Sébastien BOUSSION (jusqu'à son arrivée), Brigitte ROBIN, Samira
SFAIHI, Ali ESSARROKH, Boris BATAIS.

MEMBRE(S) ABSENT(S) : Fatiha REDISSI

MEMBRE(S) DEMISSIONNAIRE(S) : /

DEPOT(S) DE POUVOIR(S) :

Lydie JACQUET, excusée, a donné pouvoir à Lamine NAHAM pour voter en son
nom ;
Gulden CIKCIKOGLU, excusée, a donné pouvoir à Izzet ALBAYRAK pour voter en
son nom ;
Ozkan ERTURK, excusé, a donné pouvoir à Véronique PINEAU pour voter en son
nom ;
Sébastien BOUSSION, excusé, a donné pouvoir à Florence BERTHO pour voter en
son nom jusqu'à son arrivée ;
Brigitte ROBIN absente excusée, a donné pouvoir à Chantal JEOFFROY pour voter
en son nom ;
Samira SFAIHI, excusée, a donné pouvoir à Radouane FRIKACH pour voter en son
nom ;
Ali ESSARROKH, excusé, a donné pouvoir à Salah MOUMNI pour voter en son
nom ;
Boris BATAIS, excusé, a donné pouvoir à Gilles ERNOULT pour voter en son
nom.

ELECTION DU SECRETAIRE

Cindy DELANOE ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné(e) pour remplir
ces fonctions.

La convocation du Conseil et l'extrait du compte-rendu ont été affichés à la porte
de la Mairie respectivement les 24 mai et 2 juin 2022, conformément aux articles
L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et R.121-9 du Code des
Communes.

ORDRE DU JOUR :

N°		Décision
1	Conseil Municipal : Commissions participatives – Modification de la charte de fonctionnement.	Adoptée avec 6 voix Contre
2	Gestion déléguée des activités socio-éducatives – Principe de la gestion déléguée et lancement de la procédure.	Adoptée avec 6 Abstentions
3	Budget Principal – Compte de gestion 2021.	Adoptée avec 1 Abstention
4	Budget Principal – Election d'un Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2021 de la Ville.	Adoptée à l'Unanimité
5	Budget Principal – Compte administratif 2021.	Adoptée avec 6 voix Contre
6	Budget Principal – Restes à réaliser 2021.	Adoptée avec 1 voix Contre et 5 Abstentions
7	Budget Principal – reprise des résultats et affectation des résultats au budget 2022.	Adoptée avec 6 voix Contre
8	Budget Principal – Budget supplémentaire 2022.	Adoptée avec 6 voix Contre
9	Mobilités : Subvention pour l'achat d'équipements de sécurisation du vélo.	Adoptée à l'Unanimité
10	Budget Principal – Exercice 2022 - Répartition des subventions et participations – Ecole de musique intercommunale « Henri Dutilleux ».	Adoptée à l'Unanimité
11	ANGERS LOIRE METROPOLE – Entretien et renouvellement du parc de l'éclairage public et enfouissement des réseaux – Appel de Fonds de concours – Approbation.	Adoptée à l'Unanimité
12	Mandat spécial – Déplacements de M. le Maire dans le cadre des activités de l'association Ville et Banlieue – Année 2022.	Adoptée à l'Unanimité
13	Ressources Humaines – Décision de maintien du paritarisme, fixation du nombre de représentants du personnel et recueil de l'avis des représentants de la collectivité au Comité Social Territorial.	Adoptée à l'Unanimité

14	Ressources Humaines – Convention financière de reprise du compte épargne temps	Adoptée avec 6 Abstentions
15	Ressources Humaines – Mise à jour du tableau des effectifs.	Adoptée à l'Unanimité
16	Plan Jeunesse – Attribution d'aides.	Adoptée avec 1 voix Contre
17	Essai des appareils publics de lutte contre l'incendie – Renouvellement de la convention cadre à passer avec Angers Loire Métropole.	Adoptée à l'Unanimité
18	Urbanisme – 19 au 35 rue Jacques Cartier – Parcelle AN 1964p – Cession de fonds de parcelles à une pluralité d'acquéreurs ou à toutes autres personnes physiques, morales ou juridiques s'y substituant.	Adoptée à l'Unanimité
19	Conteneurs Enterrés – Dépôts sauvages rue François Mauriac – remise gracieuse de dette – Annulation du titre n° 572.	Adoptée à l'Unanimité

Le Maire de la Ville de TRELAZE soussigné, certifie que le présent extrait du compte-rendu de la séance du 30 MAI 2022 a bien été affiché à la porte de l'Hôtel de Ville.

TRELAZE, le 2 juin 2022
Le Maire
Lamine NAHAM



Pour extrait certifié conforme,
TRELAZE, le 2 juin 2022
Le Maire
Lamine NAHAM

